

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BUHL-LORRAINE

(Département de la Moselle)

Enquête publique portant sur le projet de transfert dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique RUE SAINT PAUL et CLOS DES SAPINS

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n°29/2023 en date du 26 septembre 2023, l'enquête se déroulera à la Mairie de BUHL-LORRAINE, sise 2 place de l'Eglise, pendant une durée de 15 jours consécutifs du **16 octobre 2023 au 30 octobre 2023 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi de 10h à 11h30 et de 13h à 18h, le jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête. Le dossier d'enquête public sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.buhl-lorraine.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou par courrier adressé à M. le Commissaire-Enquêteur, Mairie de BUHL-LORRAINE, 2 place de l'Eglise, 57400 BUHL-LORRAINE, ou par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie@buhl-lorraine.fr

A cet effet, Monsieur Francis FISCHER, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur pour conduire la présente enquête publique. Il recevra le public à la Mairie de BUHL-LORRAINE le :

- **SAMEDI 21 OCTOBRE 2023, de 9h à 11h**
- **LUNDI 30 OCTOBRE 2023, de 17h à 19h**

A la clôture de l'enquête publique, le Commissaire-enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre le rapport et ses conclusions à la Mairie de BUHL-LORRAINE. Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.